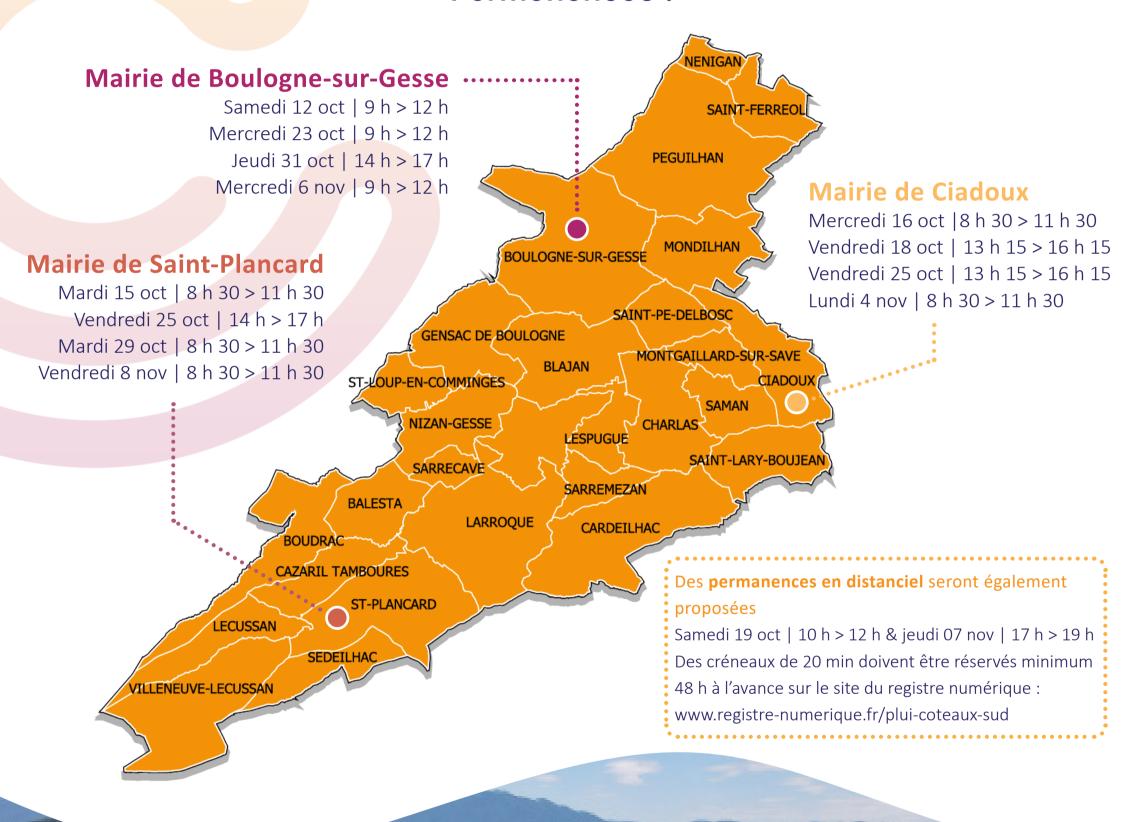


Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Coteaux Sud

Enquête publique du lundi 7 octobre 2024 à 9h au mardi 12 novembre 2024 à 12h

Permanences:



Plus d'information sur le site coeurcoteaux-comminges.fr à l'onglet Aménagement du territoire, rubrique « Procédure en cours »





Où puis-je consulter le dossier?

Le dossier complet du projet d'élaboration du PLUi intercommunal infracommunautaire Coteaux Sud sera consultable pendant toute la durée de l'enquête publique :

- en format papier, en mairie de Boulogne-sur-Gesse, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- un dossier dématérialisé sera également mis à la disposition du public dans les locaux des mairies de Boulogne-sur-Gesse, Ciadoux et Saint-Plancard, il pourra être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels au public,
- ce dossier dématérialisé sera également consultable sur le site internet de la Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges (https://www.coeurcoteaux-comminges.fr)
- le dossier pourra également être consulté et téléchargé via l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/plui-coteaux-sud

Comment émettre une observation?

Pendant la durée de l'enquête publique et uniquement, chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- sur un des registres d'enquête disponibles en mairie de Boulogne-sur-Gesse, Ciadoux et Saint-Plancard aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par courrier postal adressé à la mairie de Boulogne-sur-Gesse, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête PLUi Coteaux Sud, Place de la Mairie, 31350 Boulogne-sur-Gesse;
- par courriel à l'adresse : plui-coteaux-sud@mail.registre-numerique.fr
- en rencontrant un des commissaires enquêteurs membre aux dates et lieux de permanence mentionnées au recto du flyer.

Plus d'information sur le site coeurcoteaux-comminges.fr à l'onglet Aménagement du territoire, rubrique « Procédure en cours »

